

PLAN MEUSE VIVANTE

Référent : Perez diss Anne

Axe PSD : Accompagner - Objectif Opération n°1

Objectif région : Aucun lien

Objectif Lorraine : objectif 1 - Objectif 1.1

Dernière mise à jour : 13/01/2026

PROJETS ASSOCIÉS

Plan Meuse vivante (*plan-meuse-vivante*) - **2022**

ENJEUX

L'agence de l'eau Rhin Meuse a impulsé un plan Herbe, après le bilan lié à la régression des surfaces en herbe qui menace directement la qualité des eaux et la biodiversité de la Meuse. Le plan herbe Meuse lancé en 2022 constitue la première concrétisation territoriale de la stratégie de soutien de l'élevage à l'herbe et des prairies du comité de bassin Rhin-Meuse depuis 2016. Le périmètre du contrat concerne l'ensemble du territoire hydrographique de la Meuse inscrit dans le département de la Meuse.

L'animation de ce plan est menée par la Conseil Départemental de la Meuse.

L'objectif du plan Herbe est de construire un partenariat entre les acteurs du territoire et d'animer un programme d'action pluriannuel pour soutenir l'élevage à l'herbe sous toutes ses composantes (humaines, écologique, et économique). Les objectifs sont pilotés par le Conseil Départemental de la Meuse. Le plan Herbe réunit de nombreux acteurs du territoire autour d'une convention partenariale : la chambre d'agriculture Grand Est et de la Meuse, l'Union laitière de la Meuse, la coopérative agricole EMC2 Elevage, l'Association de Production Animale de l'Est, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse et le Parc Naturel Régional de Lorraine.

Dans la poursuite des actions menées par le CEN Lorraine en 2025 au sein du Plan Herbe Meuse, le CEN Lorraine va poursuivre ses actions en 2026 sur les missions suivantes :

- Participation aux réunions de comités techniques et GT qui le concernent,
- Participation à la formation des techniciens, à l'accompagnement individuel d'éleveurs et aux tournées collectives dans le cadre de la démarche lancée par le Département de la Meuse,
- Transmission au Département de la Meuse dans les délais impartis pour la tenue du comité technique, les éléments de rendus nécessaires à l'édition du rapport annuel d'activités de la présente convention de partenariat.

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

nombre de jours : 23

INDICATEURS DE RÉALISATION

1

rapport d'activités

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre de jours programmés : 30

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

RECETTES

Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
Total recettes	0,00 €

DÉPENSES

Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
Total dépenses	0,00 €